

## L'OCIC : une oeuvre de protection, par le fondateur de Séquences

*Soixante-dix ans au service du cinéma et de l'audiovisuelle / Organisation catholique internationale du cinéma*, Léo Bonneville, Éditions Fides, 1998, 272 pages

Carlo Mandolini

---

Numéro 199, novembre-décembre 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/49159ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Mandolini, C. (1998). Compte rendu de [L'OCIC : une oeuvre de protection, par le fondateur de Séquences / *Soixante-dix ans au service du cinéma et de l'audiovisuelle / Organisation catholique internationale du cinéma*, Léo Bonneville, Éditions Fides, 1998, 272 pages]. *Séquences*, (199), 63-63.



## L'OCIC: une œuvre de protection, par le fondateur de Séquences

En page couverture du livre de Léo Bonneville, on reconnaît une image du film *Cinéma Paradiso*. Dès lors l'idée de célébration du cinéma – et de son évolution – est lancée. Mais en même temps, à l'amour du cinéma est associée l'implication de l'Église catholique. Dans ce document très riche, Bonneville raconte dans un style direct et dynamique comment des associations chrétiennes se sont très tôt intéressées au cinéma et ont rapidement compris l'importance de cette nouvelle forme. Ainsi dès 1909, une compétition de films à contenu religieux est organisée à Milan. Dans la mouvance des nombreuses organisations qui vont voir le jour pendant les années 10 et 20, et qui ont parfois des rapports conflictuels avec le cinéma, l'OCIC – l'*office* catholique international du cinéma, qui deviendra plus tard l'*organisation* catholique – est fondé à Paris en 1928.

Le livre s'articule en chapitres qui sont autant de jalons de l'histoire de l'OCIC. De la participation aux festivals cinématographiques en congrès internationaux, l'évolution de l'organisation est suivie pas à pas. Et même les *faux-pas*, selon le point de vue dans lequel on se place.

À cet égard le chapitre «Le cas Pasolini» est particulièrement intéressant. Rappelons que l'OCIC accorda son Grand Prix 1965 à *L'Évangile selon Saint-Mathieu*, ce qui provoqua des remous importants à Rome. Mais le courage et la détermination avec lesquels l'organisation a soutenu le film de Pasolini «donna du crédit à l'OCIC.

Son prestige monta aussi». Or l'OCIC n'avait encore rien vu. À Venise en 1968, l'organisation reconnaît à nouveau le travail de Pasolini et accorde un prix à *Teorema*. Quelques mois plus tard, au Festival de Berlin, *Midnight Cowboy* est à son tour primé par l'OCIC. Devant cette «approbation de films inadmissibles», selon les termes de Paul VI, l'OCIC est sérieusement remise en question.

Mais encore une fois l'organisme surmonte l'épreuve et «poursuit sa route plus fort encore, attirant dans son giron plus de cent soixante pays et territoires».

C'est que l'OCIC évolue, rappelle Bonneville, et que si à ses débuts l'organisme a d'abord «cherché à protéger les spectateurs chrétiens contre les abus – dit-on – du cinéma (...) il s'est vite rendu compte que cela n'est pas suffisant pour former des spectateurs conscients. C'est alors qu'il ajoute à son travail l'éducation cinématographique qui donne au spectateur les notions nécessaires pour apprécier totalement un film».



Carlo Mandolini

Soixante-dix ans au service du cinéma et de l'audiovisuelle / Organisation catholique internationale du cinéma  
Léo Bonneville  
Éditions Fides  
1998, 272 pages

## GUIDE VIDÉO 1999

### TOUS LES FILMS DU MONDE

LE SEUL RÉPERTOIRE DE TOUS LES FILMS  
DISPONIBLES AU QUÉBEC EN FORMAT VIDÉO

12 000 films répertoriés • Les meilleures nouveautés de l'année

VOTRE MEILLEUR GUIDE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



14,95\$

En vente en librairie